

OBJECTIF EMPLOI

5 RUE JEAN JAURES

93200 – ST DENIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE

CLOS LE 31/12/2019

Aux membres de l'association,

I. Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association OBJECTIF EMPLOI, relatifs à l'exercice clos 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « *Produits exceptionnels* » de l'annexe des comptes annuels, relatif à la reprise de provision PLIE.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivies par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Nos contrôles ont porté sur l'ensemble des cycles et plus particulièrement sur les cycles contributeurs/produits, fournisseurs/achats, charges de personnel et trésorerie en raison de l'importance de ces postes. Les sondages et les contrôles effectués ont contribué à l'expression de notre opinion.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.



Nous avons eu connaissance du rapport de gestion remis aux membres pour l'Assemblée Générale. Nous n'avons pas d'observation particulière sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur

les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,

Le 26/05/2020

Véronique BRAULT

Commissaire aux Comptes



Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2019			31/12/2018
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
ACTIF IMMOBILISE	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	380 335	270 897	109 438	122 121
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
ACTIF IMMOBILISE	Prêts				
	Autres immobilisations financières	200		200	
	TOTAL (I)	380 535	270 897	109 638	122 121
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés	2 222		2 222	1 130
	Autres créances	90 932	6 500	84 432	428 009
ACTIF CIRCULANT	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	2 027 600		2 027 600	1 362 486
	Charges constatées d'avance	6 841		6 841	7 558
	TOTAL (II)	2 127 595	6 500	2 121 095	1 801 583
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecart de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	2 508 130	277 397	2 230 733	1 923 704



(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

200

ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents

- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2019

31/12/2018

		31/12/2019	31/12/2018
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	<i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Report à nouveau	1 120 497	1 096 441
	Résultat de l'exercice	385 075	24 056
	Total des fonds propres	1 505 573	1 120 497
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Apports		
	- Legs et donations		
	- Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Droits des propriétaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds associatifs		
	Total des fonds associatifs	1 505 573	1 120 497
Provisions	Provisions pour risques	46 598	259 801
	Provisions pour charges	121 773	109 948
	Total des provisions	168 371	369 749
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	76 800	50 699
	Sur dons manuels affectés		
	Sur legs et donations affectés		
	Total des fonds dédiés	76 800	50 699
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 075	92 273
	Dettes fiscales et sociales	284 056	290 462
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		25
	Produits constatés d'avance	148 858	
	Total des dettes	479 989	382 760
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		2 230 733	1 923 704
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		385 075,41	24 056,43
(1) Dont à moins d'un an		479 989	382 760
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			



Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2019	31/12/2018
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués		
	Prestations de services	5 613	12 789
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	2 158 781	2 099 796
	Dons		
	Cotisations		
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	365	234
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	19 823	21 958
	Autres produits		
	Total des produits d'exploitation	2 184 581	2 134 777
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	371 074	480 076
	Impôts, taxes et versements assimilés	138 324	123 400
	Rémunération du personnel	1 003 848	984 590
	Charges sociales	410 637	440 664
	Subventions accordées par l'association		
	Dotation aux amortissements et dépréciations	35 712	30 652
	Dotation aux provisions	11 825	
	Autres charges	753	4
	Total des charges d'exploitation	1 972 174	2 059 386
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	212 407	75 391
Charges financières	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	3 163	3 152
	Dotation aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER	3 163	3 152
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)	215 570	78 543
	Produits exceptionnels	213 202	206
	Charges exceptionnelles	16 990	16 990
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	196 213	(16 784)
	Impôts sur les sociétés	606	604
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	50 699	13 600
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	76 800	50 699
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL DES PRODUITS	2 451 645	2 151 735
	TOTAL DES CHARGES	2 066 569	2 127 678
	EXCEDENT ou DEFICIT	385 075	24 056
	PRODUITS	48 297	72 078
	Bénévolat	7 265	
	Prestations en nature	41 032	72 078
	Dons en nature		
	CHARGES	48 297	72 078
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	41 032	72 078
	Personnel bénévole	7 265	



Annexe

**Association OBJECTIF EMPLOI
5 RUE JEAN JAURES**

93200 SAINT DENIS

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Durée 12 mois

**No SIRET 38974058000037
Code NAF 8899B**



Document établi par :

**COMPT. ASSISTANCE CONSEIL
98 RUE GABRIEL PERI
93200 SAINT DENIS**

Tel. 01.42.43.59.73

Fax. 01.42.43.59.72

Siret 38106669500044

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 230 733 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 451 645 euros** et un total **charges** de **2 066 569 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **385 075 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2019** et finit le **31/12/2019**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :



Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Dans la continuité de la provision relative aux travaux d'agencements dotée sur l'exercice 2017, un complément de la provision pour dépréciation sur immobilisations a été constaté de sorte que la valeur nette comptable de ses immobilisations soit amenée à 0 au 31/12/2021, date présumée à laquelle l'association serait contraint de déménager, du fait du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine.

Le montant de cette provision pour dépréciation s'élève à 16 990 € .

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Subventions

Le montant des subventions comptabilisées au 31/12/2019 s'élève à 2 158 781 €.

Il s'agit de subventions reçues ou à recevoir des financeurs suivants :

PLAINE COMMUNE / AGENCE REGION SANTE / FIPD / CONSEIL DEPARTEMENTAL / CONSEIL REGIONAL / PREFECTURE ACSE CONTRATS DE VILLE / PLIE-PLAINE COMMUNE / POLE EMPLOI / ATOUT JEUNES / CONVERGENCE / DIRECCTE (Le montant de la CPO en 2019 est de 690 114 €. L'association a perçu la somme de 16 840 € correspondant à l'échantillonnage de 52 dossiers accompagnés sur 12 mois sur 103 entrées en GJ en 2018 dont 26 sorties positives).

Engagements de retraites

Le montant brut des indemnités de départ à la retraite s'élève au 31/12/2019 à 121 773 € y compris les charges sociales et fiscales (53%). Ce montant est provisionné dans les comptes annuels de l'association et figure également en annexe dans les engagements financiers. Le montant de l'engagement des indemnités de départ à la retraite est calculé selon la méthode prospective. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes : Taux d'actualisation : 1,50 % par an, Taux de revalorisation des salaires : 1,70 % par an, Age conventionnel de départ : 62 ans, le calcul des droits acquis est établi selon la convention collective et les calculs sont basés sur le mode des départs volontaires.

Fonds dédiés

Le montant des fonds dédiés restant à engager, au 31/12/2018, a été utilisé en totalité à hauteur de 50 699 €, sur l'exercice 2019.

Le montant des fonds dédiés, au 31/12/2019, se décompose comme suit :



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

1- Il s'agit de subventions versées par la DIRRECTE dans le cadre du dispositif de la "CPO", pour un montant de 76 800 € .

Au 31/12/2019, le montant des fonds dédiés restant à engager s'élève à 76 800 € .

Chèques Mobilités

Les chèques mobilités attribués par le Conseil Régional ont été utilisés et justifiés au 31/12/2019, pour un montant de 73 200 € . Ces opérations ont été comptabilisées à la clôture de l'exercice.

Produits exceptionnels

- o Objectif Emploi est porteuse du PLIE de Saint – Denis dans le cadre d'un agrément triennal 2001 – 2003 et pour l'année 2004 entre l'Etat et une participation financière du Fonds Social Européen (FSE) ;
- o Les opérations de contrôle (2007) de cohérence des bilans d'exécution font état d'un trop perçu de 213 202 € au titre des programmations consolidées 2001 - 2004 ;
- o Les comptes de clôture de l'année 2007 comptabilisent une provision pour risques et charges de 213 202 €, en l'état depuis dans les comptes ;
- o A la demande des membres du Bureau de l'Association, une étude technique est effectuée par Welcome Europ sur les délais de prescription ; la restitution de l'étude est faite au Bureau le 18 octobre 2019 ;
- o Après restitution de l'étude lors du Conseil d'Administration du **21 Novembre 2019** et consultation de ses membres, le Conseil d'Administration a décidé et voté la reprise de la provision pour risque liée à ce trop perçu.
- o Afin de ne pas fausser la lecture des comptes, la reprise de la provision est comptabilisée en produit exceptionnel au titre des comptes de clôture 2019.



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Bénévolat

La valorisation du bénévolat est effectuée conformément à la note 2007-86 du 3/10/07, qui propose le barème suivant :

Fonction dirigeant	5 fois le SMIC augmenté des charges patronales,
Cadres responsables d'activités	3 fois le SMIC augmenté des charges patronales,
Employés, ouvriers	1,20 fois le SMIC augmenté des charges patronales

Les heures de bénévolat s'élèvent à 54 heures et ont été valorisées au 31/12/2019, pour un montant de 3 927 € charges comprises, sur la base de la fonction dirigeant.

Les heures de bénévolat s'élèvent à 76,50 heures et ont été valorisées au 31/12/2019, pour un montant de 3 338 € charges comprises, sur la base de la fonction de cadres responsables d'activités.

Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur. L'association a estimé à la date d'arrêt de ses comptes que cette situation relève d'un événement post-clôture sans lien avec une situation existant au 31 décembre 2019. Par conséquent, l'association n'a pas procédé à un ajustement de ses comptes clos au 31 décembre 2019 au titre de cet événement.

Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association constate que cette crise sanitaire a un impact significatif sur son activité. En effet, en raison de la nature de son activité, l'association a dû fermer son établissement en date du 16 mars 2020.

A la date d'établissement des comptes de l'association le 21 avril 2020, l'association n'est pas en mesure de chiffrer l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat. L'association a toutefois mis en action un plan de continuation de l'activité notamment en recourant à la mise en place du télétravail, ainsi, la continuité du service est assurée par l'ensemble du personnel.

Eu égard à ces mesures, à la date de l'arrêt des comptes le 21 avril 2020, l'association estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Autres rubriques

Néant ou non significatif.



ANNEXE - Elément 2

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2019
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 573				1 573	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 573				1 573	
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	257 714					257 714
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	90 337		40 018		7 734	122 621
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	348 051		40 018		7 734	380 335
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			200			200
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES			200			200
TOTAL		349 624		40 218		9 307	380 535



ANNEXE - Élément 3

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2019
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	1 573		1 573	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 573		1 573	
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	113 536	27 508		141 044
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	82 719	8 204	7 734	83 189
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		196 255	35 712	7 734	224 233
TOTAL		197 828	35 712	9 307	224 233

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							



ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2019
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	109 948	11 825		121 773
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	259 801		213 202	46 598
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	369 749	11 825	213 202	168 371
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	29 675	16 990		46 664
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres	6 500			6 500
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	36 175	16 990		53 164
	TOTAL GENERAL	405 923	28 815	213 202	221 536

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	11 825		
	- financières - exceptionnelles	16 990	213 202	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				



ANNEXE - Elément 5

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

31/12/2019

1 an au plus

plus d'1 an

CREANCES		31/12/2019	1 an au plus	plus d'1 an
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	200	200	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	2 222	2 222	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 728	12 728	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	68 440	68 440	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	9 764	9 764	
	Charges constatées d'avances	6 841	6 841	
	TOTAL DES CREANCES	100 196	100 196	
	(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
	(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

31/12/2019

1 an au plus

1 à 5 ans

plus de 5 ans

DETTES		31/12/2019	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	47 075	47 075		
	Personnel et comptes rattachés	101 071	101 071		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	130 845	130 845		
	Impôts sur les bénéfices	606	606		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	51 535	51 535		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	225 658	225 658		
	TOTAL DES DETTES	556 789	556 789		
	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)				



ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Produits à recevoir		90 380
Autres créances		90 380
<i>IJSS / HUMANIS A RECEVOIR</i>	<i>12 175</i>	
<i>SUBV. A REC / LE PLIE</i>	<i>29 799</i>	
<i>SUBV. A REC / CONVERGENCE</i>	<i>32 141</i>	
<i>SUBV. A REC / CONSEIL REGIONAL</i>	<i>6 500</i>	
<i>FINANCT A REC. / ATOUT JEUNES</i>	<i>6 400</i>	
<i>SUBV. A REC / UNIFORMATION</i>	<i>3 364</i>	



ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des Charges à payer		193 626
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		21 215
<i>FOURN. FACT. NON PARVENUES</i>	<i>21 215</i>	
Dettes fiscales et sociales		172 411
<i>DETTE / CONGES A PAYER</i>	<i>98 932</i>	
<i>PRIME A PAYER</i>	<i>1 292</i>	
<i>CHGES SOC. / CONGES A PAYER</i>	<i>51 489</i>	
<i>ORG.SOC. CHARGES A PAYER</i>	<i>5 653</i>	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	<i>15 045</i>	



ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2019
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				6 841
MAIF	01/01/2020 31/12/2020		4 203	
TARGET SKILLS	01/01/2020 01/12/2020		1 033	
HUARD	01/01/2020 31/03/2020		103	
WISTEL	01/01/2020 31/12/2020		1 152	
REVUE FIDUCIAIRE	01/01/2020 30/09/2020		248	
ELIS	01/01/2020 31/01/2020		103	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				6 841



ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2019
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			225 658
DIRECCTE / PIC REPERAGE	01/01/2020 31/12/2020	148 858	
FONDS DEDIES	01/01/2020 31/12/2020	76 800	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			225 658



ANNEXE - Elément supplémentaire

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Total des produits exceptionnels		213 202
Reprises sur provisions et transferts de charges <i>REPRISE PROV. POUR R&C EXCEPT.</i>	213 202	213 202
Total des charges exceptionnelles		16 990
Dotations excep. aux amortissements et aux provisions <i>DOT. DEPREC. EXCEP / IMMOB</i>	16 990	16 990
Résultat exceptionnel		196 213



ANNEXE - Elément 8

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2019

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE	121 773	
	121 773	
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)	121 773	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		



Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Fonds dédiés				
DIRECCTE GARANTIE JEUNES (montant initial = 76 800€)			76 800	76 800
DIRECCTE GARANTIE JEUNES (montant initial = 131840€)	50 699	50 699		
TOTAL	50 699	50 699	76 800	76 800

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				